Développement et réduction de la pauvreté

Malgré les progrès accomplis, 1,2 milliard de personnes ne peuvent toujours pas satisfaire leurs besoins fondamentaux et continuent de vivre avec moins de 1 \$US par jour, et presque 3 milliards de personnes le font avec moins de 2 \$ par jour. Les conditions difficiles inhérentes à la pauvreté, notamment la faim et la maladie, sont souvent accompagnées de guerres, de violence, d'exploitation, de corruption, d'un mauvais gouvernement et d'une dégradation de l'environnement.

Ainsi, le Sommet du millénaire mettra-t-il fortement l'accent sur la réduction de la pauvreté et le développement. Dans son rapport du millénaire, intitulé *Nous, les peuples*, le secrétaire général recommande, entre autres, l'accroissement de l'aide publique au développement (APD), l'élargissement de l'allégement de la dette et un meilleur accès aux marchés pour les produits des pays en développement.

Le budget du gouvernement du Canada pour l'APD se chiffre à environ 2,5 milliards de dollars, ou 0,28 p. 100 du produit national brut du Canada, ce qui est comparable à l'Allemagne (0,26 p. 100) et au Royaume-Uni (0,23 p. 100).

L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) est menée par le Fonds monétaire international (FMI) et implique la participation de plusieurs pays et organisations internationales. Elle recommande un allégement de la dette plus rapide, plus poussé et plus large. Elle lie également de façon plus étroite les économies ainsi réalisées à une augmentation des dépenses sociales, selon la stratégie de réduction de la dette élaborée par les gouvernements des PPTE en collaboration avec la société civile et les institutions financières internationales.

Au Sommet d'Okinawa en juillet 2000, les dirigeants du G8 ont reconnu la nécessité d'un allégement rapide des dettes grâce à l'Initiative PPTE et ils se sont de nouveau engagés à accélérer le plus possible le processus. Un tel allégement doit être lié à des efforts de réduction de la pauvreté et de saine gestion publique.

Le Canada a versé 150 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale en faveur des PPTE et 65 millions de dollars au Mécanisme de réduction de la pauvreté et de croissance et au Fonds d'affectation spéciale du FMI en faveur des PPTE.

En outre, l'Initiative canadienne d'allégement de la dette prévoit la remise intégrale de la dette des PPTE qui ont franchi le processus de qualification et prouvé qu'ils pouvaient utiliser les sommes ainsi épargnées à des fins productives. L'Initiative a pour but d'éliminer réellement la dette des PPTE. Le Canada a aussi radié presque toutes les dettes constituées par l'APD destinée aux PPTE, et, depuis 1986, il verse toute son APD sous forme de subventions. Les dettes éliminées totalisaient 900 millions de dollars. Le seul pays qui a encore une dette d'APD envers le Canada est la Birmanie.